

GRAND ANGLE

p.9 >11

Mobilité

Rentrée 2022 : Vélo, bus, train...
Ça bouge à Donges !



#08

ACTU' DONGES

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE DONGES - ETE 2022



> p.13 FOCUS

Budget 2022 : Ce qu'il faut retenir !



« Les journées du Handicap » sur le thème de la surdité



Les CM2 des écoles publiques Donges rencontre d'auteurs/illustrateur



Soutien au peuple Ukrainien



Exposition « Cr à l'éc



Festi'Jeunes 2022



Bourse aux pla



Visite du Jury « Villes et Villages Fleuris »



Atelier «Massage bébé» pour les enfants de 3 à 7 mois, avec Céline Ritz, intervenante spécialisée.



Pâques de l'



ois ont fait la s jeunesse



ocolou va au cirque » ole Casanova



ntes et succulentes



en Folie avec les résidents EHPAD du Clos Fleuri



Madame,
Monsieur,

En cet été 2022, la période des vacances devrait être synonyme pour toutes et tous d'un repos bien mérité et du retour à une certaine forme d'insouciance, surtout après deux années marquées par la crise sanitaire et les restrictions qu'elle a apportées.

Malheureusement, l'actualité nous contraint à rester vigilants. Alors que le virus de la Covid fait un nouveau retour, la hausse des prix des carburants, des combustibles et de certains produits alimentaires se fait sentir, et elle affecte les budgets des ménages. Comment faire lorsque pour se rendre chaque jour à son travail, on n'a pas d'autre moyen de transport possible que la voiture, et lorsque le budget carburant finit par dépasser le budget d'alimentation du mois ?

À l'heure où l'abstention bat des records, et où la défiance des citoyens s'accroît envers les politiques, il appartient au gouvernement et aux parlementaires que nous venons d'élire de se mettre au travail pour rechercher rapidement des solutions crédibles, efficaces et soutenables.

Pour notre part, conscients de ces problématiques de pouvoir d'achat, nous avons décidé lors du dernier Conseil Municipal de ne pas augmenter les tarifs des services culturels et sportifs, et d'appliquer dès la rentrée de septembre une tarification solidaire à la restauration scolaire. Nous avons également décidé la gratuité des inscriptions à la médiathèque Jules Verne à partir du 1er septembre.

En ce début d'été, nous savons aussi que vous êtes nombreux à exprimer votre

inquiétude au sujet de la délinquance, des vols, des incivilités et de l'insécurité en général. Le totem du « Parc Patrick PONTACQ », inauguré le 07 mai dernier près du City-Park, a déjà été vandalisé à plusieurs reprises. Ces provocations s'ajoutent à tout ce que subissent au quotidien bon nombre d'habitants du centre-ville ou des quartiers.

Nous en sommes bien conscients, et nous continuons de travailler avec tous les acteurs de la sécurité publique, afin que les délinquants, et eux seuls, soient dans l'insécurité. L'acquisition d'un second véhicule équipé pour la police municipale va dans ce sens. Pour le plus long terme, nous allons travailler avec nos partenaires à un projet global afin de mieux intégrer les actions de prévention de la délinquance.

Quant à ceux, souvent les mêmes, qui demandent « *mais que fait donc la municipalité ?* » à chaque fois qu'un incident est rapporté sur les réseaux sociaux, nous pouvons leur demander : Et vous ? Vous êtes-vous inscrit pour la vigilance citoyenne dans votre quartier ? Avez-vous contacté la police municipale ou la gendarmerie avant de publier une alerte sur un réseau social ? Êtes-vous au courant que c'est la justice qui juge les délinquants, et non les élus ni les internautes ?

Ce n'est que par un engagement citoyen, venant appuyer les efforts des autorités publiques, que tous ensemble, et sans polémiques inutiles, nous ferons reculer l'insécurité et la délinquance dans nos quartiers.

François CHÉNEAU
Maire de Donges,
Vice-Président de la CARENE

ACTU'Donges • Le magazine municipal de la ville de Donges • N°8 ÉTÉ 2022 • Juillet - Août - Septembre 2022
Édité à 3930 exemplaires • Diffusion gratuite, vente interdite • Disponible au téléchargement sur le site de la ville
 Directeur de la publication : François Chéneau, Maire de Donges, • Rédaction : Les services de la Ville de Donges, la CARENE
 Crédits photos : Ville de Donges, OSCD, Ghislain Baudichaud, Aurélien Fradagrada, C. Robert / CARENE, SNCF Réseau, Freepik
 Conception graphique et mise en page : Cécile DECAENS_Service communication Ville de Donges
 Impression : Le Sillon / groupe IMPRIGRAPH • Imprimé avec des encres sans solvant sur papier issu de forêts gérées durablement / fabrication française • Distribution : Médiapost
 Réclamations : Service communication Ville de Donges : s.communication@ville-donges.fr

Mairie de Donges - Place Armand Morvan - BP30 - 44480 DONGES
 Renseignements : 02 40 45 79 79 ou mairie@ville-donges.fr
 www.ville-donges.fr
 Accueil du public : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h / le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Venez découvrir toute l'actualité de la commune et partager vos impressions sur la page Facebook de la Ville
www.facebook.com/Villededonges





TRAVAUX



Restauration d'un columbarium par les agents du service bâtiments de la Ville

Construit il y a une trentaine d'années, le premier columbarium de 12 cases du cimetière de la rue Pierre Parscau du Plessix était en très mauvais état.

Le service bâtiments de la Mairie s'est occupé de réaliser tous les travaux de rénovation durant 2 semaines.

→ Les agents techniques du service bâtiments interviennent tout au long de l'année pour divers travaux d'entretien et de rénovation des bâtiments municipaux, sur tout le territoire de la commune.

décapants respectueux de la nature a été réalisé pour ôter l'ancien revêtement. Une peinture grise est venue finaliser ce travail de restauration et les ornements funéraires ont été remplacés à l'identique.

→ Les abris de touche du Stade de foot Jean PAUCHARD qui étaient cassés, abîmés et plus aux normes, sont également passés dans les mains de nos agents pour une remise à neuf (démontage, peinture, homologation).

Cet été, les équipes seront mobilisées sur du déplacement de mobilier scolaire, la transformation de la bibliothèque de l'école Casanova en classe supplémentaire, le ravalement de la façade du bloc sanitaire central de l'école Césaire, ainsi que la remise aux normes sécuritaires des cloisons coupe-feu.

2 agents se sont occupés à plein temps de redonner une deuxième jeunesse au plus vieux columbarium du cimetière de Donges. Après avoir prévenu par courrier les différents concessionnaires de la teneur des travaux et de la remise à neuf du columbarium, les agents ont entrepris d'entreposer à l'abri les plaques funéraires, fleurs... avant d'apposer des bâches de protection sur les cases et les abords. Un gros travail de décapage haute pression avec des produits



4

HOMMAGE



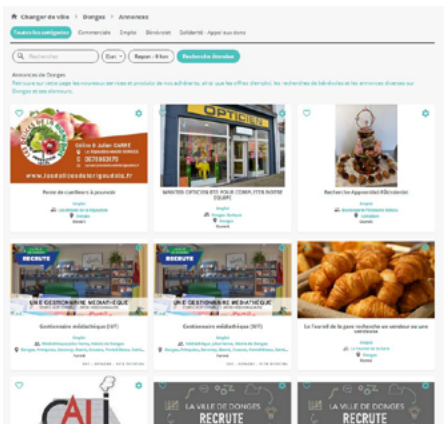
Le City-Park se nomme désormais « Parc Patrick PONTACQ »

Le 07 mai dernier, élus, membres des clubs sportifs Dongeois, famille et amis étaient réunis pour rendre un dernier hommage à Patrick PONTACQ, ancien adjoint à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs, décédé brutalement le 10 août 2021.

→ À cette occasion, l'aire de jeux regroupant le city-stade et le skatepark, a été baptisée « Parc Patrick PONTACQ ». François CHÉNEAU, Maire, a rendu hommage à son ami qui fut dès 1989 l'adjoint aux Sports. « Patrick a œuvré pour le sport durant toutes ces années. Il était de toutes les manifestations (football, basket, hand, Festi'Jeunes, tennis, gymnastique...) et par conséquent il était aussi très investi dans les actions de l'OMS (Office Municipal des Sports) ». Patrick PONTACQ a contribué entre autre, à la mise en place du terrain de football synthétique, du pas de tir à l'arc et à la réalisation du City-Park inauguré en septembre 2018.



EMPLOI/BÉNÉVOLAT



Un nouveau service proposé sur la plateforme locale WiKer

Une rubrique regroupant les offres d'emploi, les annonces de bénévolat et autres annonces locales débarque sur WiKer !

Suite au constat partagé avec la commune, d'une difficulté croissante des entreprises locales à recruter, tout comme pour les associations à trouver de nouveaux bénévoles, un nouveau module « Annonces », a été développé sur la plateforme WiKer afin de recueillir les offres d'emploi locales et les annonces de bénévolat des associations.

→ Cette nouvelle fonctionnalité permettra aux riverains d'accéder aisément à l'ensemble des offres disponibles sur la commune de Dorges, et aux entreprises et associations de partager directement leurs annonces sur le réseau local Dorgeois. La page relaiera également de manière automatisée les offres proposées par Pôle Emploi ainsi que les annonces publiées sur Benevolt, plateforme de mise en relation entre associations et bénévoles développée à Nantes. Déjà de nombreuses offres à découvrir avec, comme toujours sur WiKer, la possibilité d'étendre votre recherche aux communes voisines si vous ne trouvez pas votre bonheur sur Dorges.



Retrouvez toutes les offres d'emploi/bénévolat sur la page : <https://www.wiker.fr/dorges/annonce>

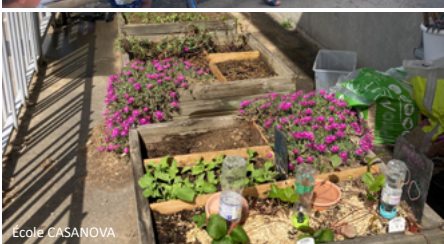
SCOLAIRE



École CASANOVA



École POMMERAYE



École CASANOVA



École CÉSaire

Un petit carré de potager dans nos écoles !

Quel enthousiasme pour les élèves des écoles Dorgeoises, que celui de voir leurs plantations germer, pousser, donner une récolte ! Que d'en prendre soin et de l'entretenir tout au long d'une longue période...

→ À chaque école son univers, sa production, son projet... des aromates, des fraises, des fleurs, et bien d'autres... mais une chose est commune, l'Envie !

L'initiative des enseignants s'inscrit dans la continuité du projet éducatif de territoire (PEDT) de Dorges, dont l'un des objectifs est de sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux et notamment de favoriser auprès d'eux la connaissance de la nature, des espaces verts, des plantes.

Pour rendre ces projets pérenne et durable, des réflexions sont en cours pour aménager les écoles avec notamment l'implantation de réserves d'eau de pluie. **De belles ambitions encore à relever autour de notre jeunesse Dorgeoise pour une Ville plus verte !**



SERVICES DE PROXIMITÉ : LES FOOD TRUCKS

Suite à la volonté de Viviane BOSSE PÉRUS (adjointe à la Vie Économique) de redynamiser le commerce de proximité en centre-ville et également dans les écarts, la commune étudie plusieurs possibilités.

→ Parmi les solutions déjà mises en œuvre, les Food Trucks apparaissent comme un complément à l'offre de restauration rapide déjà présente proposée par les commerces sédentaires et par les commerçants ambulants des marchés du jeudi et du marché secondaire du mardi. L'objectif à terme est d'avoir chaque jour de la semaine une offre de Food Trucks sur la place Armand Morvan, si possible en diversifiant les types de cuisine : créole, bretonne, végétarienne...

Pour les écarts, des projets d'installation de Food Trucks sont à l'étude en collaboration avec la CARENE dans les ZI des Six Croix et de Bonne Nouvelle. Le but est de pérenniser la présence de ces Food Trucks afin que chacun puisse facilement identifier qui est présent et à quelle date.

i Pour connaître les jours et lieux de passage des différents Food Trucks, vous pouvez appeler la Mairie au 02 40 45 79 79.

PETITE ENFANCE



Re-trouvailles ! et renouvellement en petite enfance

La semaine de la Petite Enfance s'est déroulée à Donges du 02 au 07 mai.

→ Sous le thème des « Re-trouvailles », des ateliers avec les familles ont été proposés dans les structures municipales dédiées à la Petite Enfance (Multi-Accueil Bout d'Chou, Relais Petite Enfance, LAEP Trois P'tit Point...). L'occasion pour les familles de vivre, avec leur enfant et les professionnels, des moments qu'ils ne partagent pas habituellement !

Un atelier organisé en soirée a également permis de réunir professionnelles et parents, autour de la création d'un livre tactile.

Cette semaine a également été l'occasion de faire découvrir le LAEP Trois P'tits Points... aux professionnels et partenaires, lors de portes ouvertes qui leurs étaient dédiés. Cette découverte s'est clôturée le samedi matin, par les portes ouvertes au

public de la Maison de la Petite Enfance « La Farandole » et du Multi-Accueil Bout d'Chou.

Au cours de tous ces temps forts, les professionnelles ont pu distribuer la nouvelle plaquette Petite Enfance, conçue par le service communication de la Ville pour l'occasion. Le travail mené autour de cette plaquette a permis de créer une réelle identité pour les services Petite Enfance, en lien avec la signalétique et les fresques d'Hugo DURAS présentes sur les bâtiments.

Un visuel attractif, haut en couleur... Un outil indispensable pour les usagers dans le repérage des services et pour répondre à leur besoin !



Plus d'infos sur :

www.ville-donges.fr/education-jeunesse/petite-enfance

6

PAUSE MÉRIDIANNE



Une animation sur le thème de l'Espagne très appréciée par nos petits Dongeois et nos agents municipaux !

Vendredi 13 mai, les 3 offices de restauration scolaire de Donges étaient aux couleurs rouge et jaune de l'Espagne.



Si vos enfants fréquentent les restaurants scolaires de Donges, ils vous ont sûrement parlé de l'ambiance de folie qui régnait dans les lieux ce jour là ! Leur mine réjouie en disait long sur la bonne humeur ambiante.

→ Au menu de ce temps festif : Pastèque, Paëlla, Churros et crème dessert bio au chocolat. Les 3 offices de restauration ont été décorés pour l'occasion et les agents de restauration et surveillance de cours de la Ville ont joués le jeu jusqu'au bout (animations, déguisements, danses...). Soleil et Rires étaient au rendez-vous. Vivement le prochain !





Tarification sociale à la restauration scolaire et gratuité à la Médiathèque

La Ville s'engage aux côtés des familles pour défendre le pouvoir d'achat et faciliter l'accès de tous à la Culture.

Depuis plusieurs mois, la hausse des prix est devenue un sujet de préoccupation majeur pour nombre d'entre nous.

→ Après l'augmentation du coût des matières premières, due au redémarrage trop rapide des économies dans un contexte « post-Covid », la guerre en Ukraine est venue aggraver la situation, provoquant de nouvelles hausses du prix de l'énergie (gaz, carburants) et de certains produits agricoles.

Au quotidien, le budget des ménages est fortement impacté par l'augmentation des coûts de transport domicile-travail, et celle du prix de produits alimentaires de base.

Dans ce contexte inflationniste, il est important que par sa politique tarifaire des services publics locaux, la Ville soutienne le pouvoir d'achat des usagers et des familles.

C'est la raison pour laquelle un travail a été mené pour qu'au service de la **restauration scolaire, une tarification solidaire, en fonction du quotient familial, soit appliquée.**

Grâce à ce nouveau dispositif, accompagné financièrement par l'Etat, ce sont 80% des familles Dongeaises qui vont voir leur facture de restauration scolaire diminuer à partir de la rentrée de septembre. **Pour les familles aux revenus les plus modestes, le prix d'un repas sera inférieur ou égal à un euro.**

Afin de ne pas alourdir la tarification, le prix du repas sera désormais identique pour les enfants de classes maternelles et ceux de classes élémentaires. Après débat entre élus, il a été décidé que **cette grille tarifaire s'appliquera à tous les usagers, y compris à ceux résidant hors commune et dont l'enfant est scolarisé à Donges.**

→ Par ailleurs, en vue de rendre accessible la lecture publique au plus grand nombre, **l'inscription à la Médiathèque Jules Verne sera gratuite à partir du 1er septembre 2022.** Cette décision est d'ailleurs soutenue par la CARENE dans le cadre de la mise en réseau des Médiathèques des communes de l'Agglomération et de la logique de circulation des usagers sur le territoire.

→ Enfin, toujours dans un souci de protéger le pouvoir d'achat, les élus ont décidé de ne **pas augmenter les autres tarifs liés aux activités culturelles** (spectacles, spect'apéros...), **ceux liés aux animations sportives** (éveil sportif municipal, stages, animations adultes), ou encore **ceux liés à la mise à disposition de véhicules communaux pour les associations.**

TARIFS 2022 - 2023

Quotients familiaux	0<=QF<1044	1044<=QF<1275	1275<=QF<1600	1600<=QF
Prix du repas enfant :	0,85 €	1 €	2,5 €	3,8 €

CITOYENNETÉ



RELATIONS DE VOISINAGE : POUR LE MEILLEUR OU POUR LE PIRE ?

Il suffit de peu de chose pour que les voisins apprennent à se connaître, se rendent de menus services comme nourrir le chat du voisin en son absence, prêter du matériel, rester attentif aux plus âgés... Organiser une fête des voisins peut être aussi un bon moyen pour créer des liens. La commune peut dans ce cadre vous accompagner par le prêt de matériel (tables, chaises...) en fonction des dates choisies et des disponibilités. Pensez-y !

Mais si un problème de voisinage est avéré, il convient, dans un premier temps, d'interpeller avec courtoisie ses voisins responsables. Si la nuisance persiste, il est bon de saisir, avant toute action contentieuse, un conciliateur de justice.

Permanences : Montoir-de-Bretagne ; les 2^{ème} mercredis du mois ; 9h-12h / 14h-18h ; Jean-Jacques MAZIERE 02 40 45 45 00 - Pont-Château ; 1^{er} et 4^{ème} mardis du mois ; 13h30-17h ; Didier VILAIN 02 40 01 63 00 - les 2^{ème} mercredis du mois ; 14h-17h ; Jean-Claude SUBILEAU 02 40 01 63 00



Entretien et taille des végétaux



Quand la végétation privée empiète sur le domaine public routier

Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées.

→ Pourquoi ? Afin de :

- **Ne pas gêner le passage des piétons** sur les trottoirs ;
- **Ne pas constituer un danger** en cachant par exemple les panneaux de signalisation en diminuant la visibilité dans une intersection... ;
- Autre élément important : les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens (fils électriques, téléphoniques ou éclairage public).

→ Qu'est-ce que je risque si je ne suis pas en règle ?

- **La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survient ;**
- Le Maire peut contraindre un propriétaire à élaguer des arbres et plantations. En cas de mise en demeure sans résultat, le Maire pourra ordonner des travaux d'élagage, **les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents.**

→ Quand élaguer ou tailler ses arbres et ses haies ?

La fin de l'hiver et la fin de l'été sont deux périodes idéales pour procéder aux opérations de taille ou d'élagage.

Rappelons, en effet, qu'afin de respecter la saison de nidification des oiseaux, l'office français de la biodiversité recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet. (Pour les agriculteurs, la taille des haies est interdite du 1er avril au 31 juillet cf. Arrêté ministériel du 24 avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales).

BIODIVERSITÉ



Présence d'animaux protégés

Le 27 avril 2022, la présence d'écureuils roux (*Sciurus vulgaris*) a été signalée dans les arbres face à la salle omnisports de Donges

→ Après prise de renseignements, il a été constaté par la Police Municipale que l'Écureuil roux (*Sciurus vulgaris*) est une espèce protégée par arrêté du 23 avril 2007. L'Écureuil roux est un mammifère associé aux habitats boisés. C'est le seul écureuil originaire de France.

Il est « interdit de perturber, détruire, manipuler, capturer ces animaux, ainsi que de détruire, altérer leurs sites de reproduction et aires de repos. Il est également interdit de transporter, naturaliser, vendre ou acheter des spécimens prélevés dans le territoire ». Il est surtout actif le matin et en fin de journée. Il n'hiberne pas mais passe les journées les plus froides à l'abri dans une cavité d'arbre ou dans un nid de feuilles construit en hauteur sur un arbre.

La période de reproduction est située entre janvier et septembre. Il est recommandé d'éviter tout dérangement de l'espèce pendant la reproduction ainsi que toutes interventions sur les arbres.



OSCD : REPRISE DES ACTIVITÉS ADULTES



Le Saviez-vous ?

La nouvelle programmation des ateliers du secteur adultes/ seniors 2022/2023 de l'OSCD est sortie.

→ L'ensemble des ateliers proposés l'année passée sera reconduit avec les incontournables (cuisine, tricot, poterie, couture, sophrologie, Tai Chi Chuan, randonnée, informatique, échecs, scrabble, petites réparations, ...), soit une quinzaine d'activités différentes.

Intergénérationnel : Parmi les activités adultes, l'atelier « échecs » est le seul qui accueille les jeunes à partir de 6 ans et les adultes en même temps. Les cours s'adressent aux débutants jusqu'aux plus expérimentés.



Inscriptions :

du 6 au 9 septembre, au secrétariat de l'OSCD
02 40 91 00 55

RENTRÉE 2022 : VÉLO, BUS, TRAIN... ÇA BOUGE À DONGES !

Alors qu'aujourd'hui encore, l'usage de la voiture individuelle reste la norme, les modes de déplacements alternatifs prennent de plus en plus d'importance. Les objectifs sont multiples : réduire la pollution atmosphérique, diminuer le nombre de voitures sur la route, améliorer le cadre de vie et la santé...



Le point avec...

Daniel SIMON,

Adjoint à l'Urbanisme, aux Travaux, à l'Environnement et Cadre de vie, aux Mobilités et à l'Agriculture.

Comment est gérée la question de la Mobilité sur le territoire de la CARENE ?

« La Loi d'Orientation des Mobilités du 24 décembre 2019, modifie profondément le paysage institutionnel et organisationnel des transports publics en France. Cette loi incite fortement les collectivités (notamment Région et Intercommunalité) à organiser sur leur ressort territorial, les services de mobilités durables qui permettent aux administrés de sortir de la dépendance à l'autosolisme pour effectuer leurs déplacements réguliers ou occasionnels. Les transports publics constituent un facteur important d'aménagement du territoire, de cohésion sociale et territoriale et de lutte contre le

changement climatique. »

Quelles sont les ambitions de la Ville de Donges sur le sujet des mobilités douces ?

« Comme nous en parlions dans l'ACTU'Donges d'avril 2022, dans le cadre de l'orientation Ville Verte, l'une des ambitions politiques du reste de notre mandat est de rendre le centre-ville de Donges accessible depuis les principaux quartiers par des voies cyclables sécurisées et continues. Mais, les mobilités douces, ne sont pas seulement les mobilités « actives » comme le vélo ou la marche. Elles regroupent tous moyens de mobilité collectifs ou individuels contribuant à une baisse des émissions de CO², comme les transports en commun. »



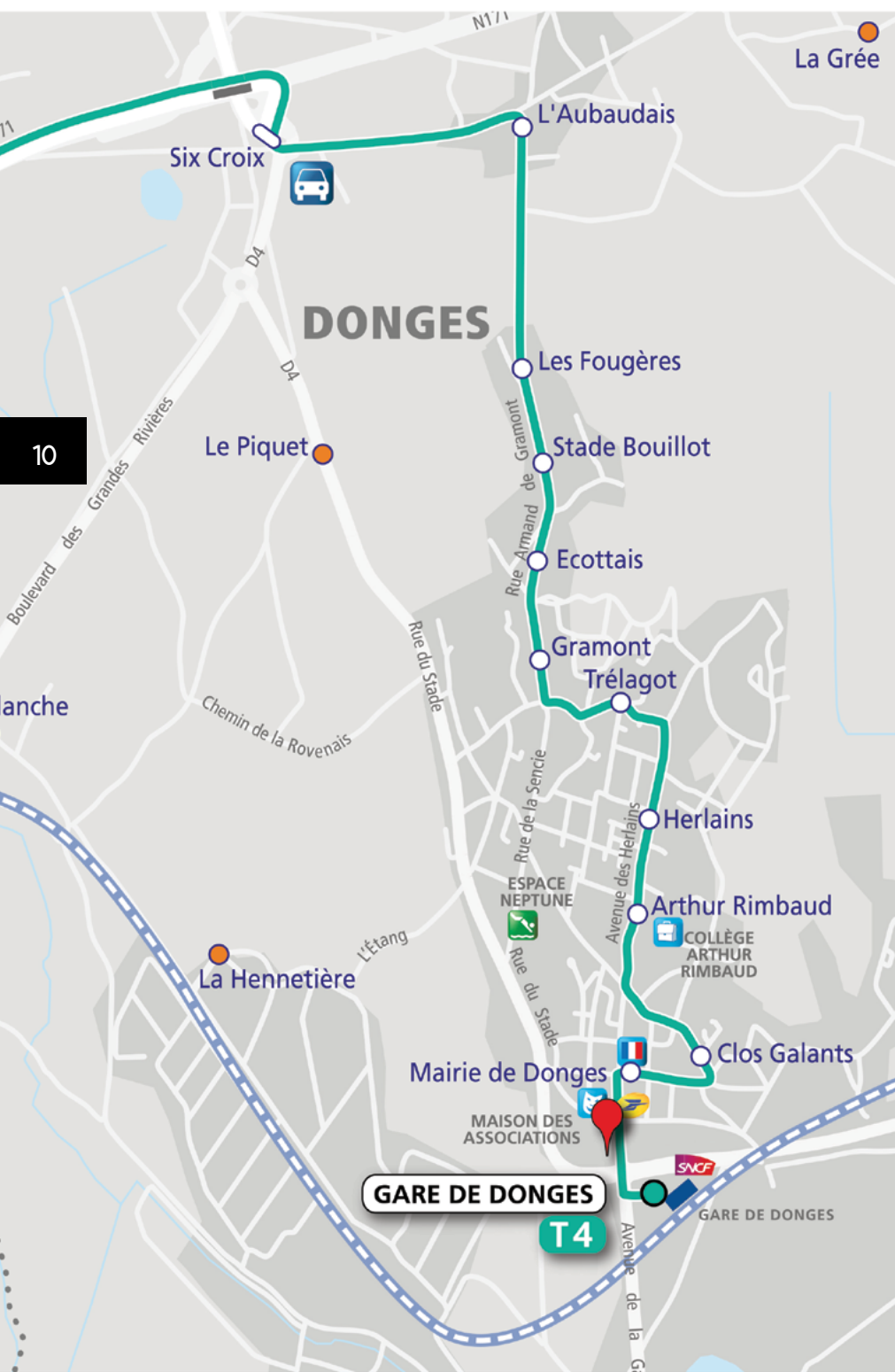
Rentrée 2022 : Les nouveautés de la Mobilité

Ça bouge à Donges ! Vélo, bus, train...

Nous vous proposons une revue de solutions pour faciliter vos déplacements à Donges et vers les communes environnantes. Laissez la voiture au garage pour une rentrée sous le signe des mobilités alternatives !



Nouveau tracé ligne T4 centre-ville de Donges



→ La ligne Ty'Bus T4 voit son parcours modifié à partir du 1^{er} septembre 2022 pour mieux desservir les secteurs denses de Donges et faciliter les connexions aux communes environnantes et les correspondances avec les autres modes de déplacement. Ce changement, mis en œuvre par la CARENE Saint-Nazaire Agglomération, intervient après une phase d'étude menée par la commune de Donges. Il s'agit notamment de répondre à l'évolution du territoire, et aux projets d'urbanisation à l'Est du centre-ville mais aussi d'abandonner le tracé en boucle qui ne correspond plus aux besoins des habitants.

→ La ligne Ty'Bus T4 connecte Donges à Melle, de Bretagne, Trignac et Saint-Nazaire, avec des départs environ toutes les 30 minutes tout au long de la journée. Le nouveau tracé (voir la carte) permet de mieux desservir les équipements publics des principaux secteurs d'habitat collectif. Avec la ligne Schweitzer, des correspondances sont désormais organisées avec la ligne héliCyce pour donner accès aux sites de Cadréan et des chantiers de la commune.



LES TARIFS ET ABONNEMENTS

Du forfait Matelot au Multipass, les abonnements sont disponibles par mois. Pour un abonnement 12 mois, contactez-nous sur les trajets en TER entre les gares.

Plusieurs systèmes de réduction existent

- [La prime transport](#) : l'employeur peut bénéficier de réductions sur les trajets en TER.
- [La tarification solidaire](#) : 4 niveaux de tarifs sont proposés en fonction du quotient familial C.F.P. ou à l'Espace Mobilité Stran.

Vous prenez les transports en commun

Easy (post-paiement) : voyagez autant que vous le souhaitez à la base de 1,10 € par trajet.



Renseignements :

Espace Mobilité Stran - 6 place Pi...
Stran.fr / AlloStran 02 4000 75 75



modifié mieux faciliter sites et les de e par la menée ion et ent de projets s aussi pond

La ligne Ty'Bus T4 **desservira également la nouvelle gare de Donges**, en bordure du centre-ville. Sa mise en service est prévue le 7 octobre (voir article page 17). Avec un train TER toutes les heures (18 trains par jour en semaine, 2 sens confondus) et un trajet d'une durée de 15 minutes, les déplacements vers Saint-Nazaire sont facilités. Tous les titres ou les abonnements Stran sont valables pour ce trajet en TER.

L'ACCESSIBILITÉ AU CŒUR DU PROJET

→ Sur le parcours de la T4, **de nouveaux arrêts seront aménagés à l'automne** rue de Trélagot, avenue des Herlains, rue des Écoles, place de l'Hôtel de Ville. Cela permettra de rendre accessible la ligne aux personnes à mobilité réduite et améliorera le confort des usagers : mise en place systématique d'abris et de bancs, diminution de l'espace entre le trottoir (quai) et l'entrée du bus. Les autobus sont tous équipés d'une rampe permettant l'accès des fauteuils roulants en autonomie.

ontoir- un bus g de la permet s et les l'arrêt ormais r accès navals.

abonnements proposés par la Stran varient de 14 € à 37 € par mois, 2 mois sont offerts. Ils sont valables sur le réseau Stran des communes de Donges et de Saint-Nazaire.

Présent : La Stran prend en charge 50% du prix de l'abonnement. Les personnes à mobilité réduite bénéficient d'une réduction de -25% à -90% sur le prix de l'abonnement. Renseignez-vous auprès du CCAS de votre commune.

En occasionnellement ? La Stran vous propose la formule de location à la demande que vous voulez et vous serez facturé en fin de mois, sur la base du tarif en vigueur.

de la commune de Donges à Saint-Nazaire

Stran

VOUS NE POUVEZ PAS VENIR À VÉLYCÉO ?

Vélycéo VIENT À VOUS !



NOUVEAU : SERVICE DE PROXIMITÉ DE LOCATION DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE.



ZOOM SUR...

VÉLYCÉO PRÈS DE CHEZ VOUS

Autre nouveauté : une fois par trimestre, l'espace Vélycéo se déplace à Donges ! Plus besoin de se rendre à l'agence de Saint-Nazaire pour louer un vélo à assistance électrique Vélycéo, depuis le début de l'été, le service Vélycéo vient à Donges. Le camion s'installe place de la Mairie pour vous permettre de louer, restituer ou faire réviser votre vélo.

N'oubliez pas de prendre rendez-vous auprès de la Stran sur velyceo.com ou au 0800 105 110.



Abonnement Vélycéo : 37€ / mois ou 370€ / an (incluant 2 mois offerts).

La prochaine permanence à Donges est programmée **jeudi 28 juillet**.

VOUS CIRCULEZ À VÉLO ? CONNAISSEZ-VOUS LES ITINÉRAIRES AMÉNAGÉS ?

En tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité, la CARENE Saint-Nazaire Agglomération accompagne et valorise la pratique cyclable sur le territoire. A l'échelle de l'agglomération, 7 itinéraires structurants et 2 boucles sont jalonnés. Des panneaux blancs et verts vous indiquent la direction à prendre et la distance à parcourir. Ces itinéraires ont été tracés pour emprunter des aménagements sécurisés (pistes ou bandes cyclables, voies vertes), chemins ruraux ou voies à faible trafic. Les aménagements cyclables dépendent eux des communes avec qui la CARENE travaille en étroite collaboration.



Deux itinéraires aménagés passent par Donges :

- L'itinéraire n°12 assure la connexion de Donges avec Montoir-de-Bretagne, Trignac et Saint-Nazaire.
- L'itinéraire n°16 assure la connexion de Donges avec Besné.

Bienvenue à...



AURÉLIEN LABARRE ACER'TP

Dongeois d'origine, j'ai repris l'entreprise ACER'TP située à Savenay et je tenais vraiment à transférer mon activité sur ma commune. Salarié dans diverses entreprises de travaux publics et génie civil pendant 20 ans, j'ai acquis l'expérience et les compétences pour m'installer à mon compte. Vous souhaitez faire des travaux de terrassement, d'assainissement/micro-station, d'aménagement extérieur, de réseaux divers... contactez-moi ! •

Contact

Village d'Entreprises - 4 rue du Docteur Jules Pournier - ZA Les Six Croix, Donges - 06 63 55 42 82
ou aurelien.acertp@gmail.com

ERWAN GROLIER L'ADRESSE IMMOBILIER

Depuis le lundi 02 mai, Erwan, Jimmy, Elisa et Léa vous accueillent dans leur nouvelle agence immobilière de 110 m² nouvellement aménagée. Leur rôle est d'estimer, mettre en vente, gérer et louer des maisons, appartements et terrains sur Donges et ses communes limitrophes. Erwan GROLIER, gérant associé, souligne le fait qu'il a été particulièrement bien accueilli par la municipalité et que la proximité de la future halte SNCF du centre-ville, est un réel atout pour la commune •

Contact

2 place de la Gare, Donges
Ouvert 6 j/7, du lundi au samedi - 02 40 47 62 90
ou donges@ladresse.com
 www.ladresse-donges.com



LUCILE LAUZY LE ZESTE DE SAMÉLY

Installée à Donges depuis 2014, Lucile a d'abord travaillé à la boulangerie « Le Fournil de la Gare » avant de se consacrer à la cosmétique. Suite à diverses formations, elle a ouvert sa savonnerie artisanale. Elle pratique la saponification à froid, méthode qui permet de conserver le maximum des bienfaits présents naturellement dans les ingrédients utilisés. Elle a choisi de promouvoir au maximum le travail qualitatif de producteurs et artisans français. Vous pourrez retrouver sa gamme de produits sur les marchés nocturnes de Donges et sur sa boutique en ligne •

Contact

06 49 58 22 17 ou lucile@lezestedesamely.fr
 www.lezestedesamely.fr  @lezestedesamely



JEAN MICHEL GUIBERT OLA CAMP

Installée depuis avril 2022, la nouvelle société Ola Camp vous propose différents véhicules à la location. Pour une petite escapade d'un week-end ou de longs séjours, Jean-Michel propose des camping cars, fourgons et vans aménagés. Que vous aimiez le Van « passe-partout », le fourgon compact mais confortable ou le camping-car plus spacieux, venez tenter l'aventure des vacances en liberté... Avec Ola Camp, en avant la détente ! •

Contact

Village d'Entreprises - 6, rue du Docteur Jules Pournier - ZA Les Six Croix, Donges / 06 07 10 15 98 ou olacamp44@gmail.com



VIRGINIE JOSSO LE SULKY (REPRISE)

Virginie a repris les rênes du Bar-PMU-FDJ « Le Sulky » depuis mi-mai. À terme, elle souhaite organiser des soirées à thème pour redynamiser le lieu. L'espace jardin-terrasse extérieure et le terrain de pétanque ont été rafraîchis. Ils viennent compléter le billard et le jeu de fléchettes déjà en place. Un espace de rangement sécurisé a été créé pour l'activité Mondial Relay qu'elle maintient. L'accent sera mis sur la propreté des abords de l'espace public devant l'établissement •

Contact

54, rue de la Paix, Donges / 02 40 45 71 67
Ouvert 6 j/7, du mardi au vendredi de 8h à 20h. Le samedi de 9h à 20h et le dimanche de 9h à 13h30.



LA RAFFINÉE (RÉOUVERTURE)

Suite à un incendie survenu dans la boulangerie du centre-ville le 12 janvier 2021, Sherman et Alex, les gérants, ont obtenu l'autorisation de transférer leur activité dans le nouveau village d'Entreprises des Six-Croix. Le personnel reste le même •





€ Budget 2022 : Les Échos du Conseil

Fonctionnement, investissement... Ce qu'il faut retenir !

Le 31 mars dernier, les élus du conseil municipal de Donges ont votés le budget pour cette année et le compte administratif 2021 a été présenté le 23 juin. Zoom sur la situation financière et budgétaire de la commune.



LE DÉSENDETTEMENT DE LA COMMUNE SE POURSUIT !

La commune finance les travaux de l'école de la Pommeraye tout en maîtrisant l'endettement.

Depuis 2014, la politique mise en place a permis un désendettement progressif :

D'un encours de dette de 12 Millions d'euros début 2014, nous sommes passé à 7,9 Millions d'euros début 2022. Cette année, l'opération de rénovation de l'école de la Pommeraye nécessite un emprunt limité à 1,3 Millions d'euros, notamment grâce à l'obtention des subventions de l'Etat (350 000 €) et du Département (504 000 €).



4,67 ANS

La dette de la commune s'élève à 953 € par habitant. Si la collectivité consacrait l'ensemble de son épargne au remboursement de la dette, elle ne mettrait que 4,67 ans à se désendetter.



Retrouvez le budget en détail sur : www.ville-donges.fr/vie-municipale/vie-municipale/le-budget

Pour l'année 2022, le budget de la Ville de Donges s'élève à

17,4 MILLIONS €

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

11,45 MILLIONS €

→ La section de fonctionnement concerne les dépenses courantes pour le bon fonctionnement des services publics. C'est-à-dire principalement les charges de personnel, mais également les charges courantes, les participations et les subventions versées.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

11,45 MILLIONS €

→ 1^{ère} source de revenus de la commune, les recettes reversées par la CARENE représentent 46% des recettes réelles. Les impôts et taxes représentent 26%. Les dotations accordées par l'État apportent 16 %. Le reste est constitué par les subventions, le report de l'exercice précédent et les recettes diverses (produit des services, tarifs de la restauration scolaire,...).

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

5,95 MILLIONS €

→ La section d'investissement sert à payer la part de la dette qui doit être remboursée dans l'année et à investir dans les travaux et les équipements qui entrent dans l'aménagement et le développement de la Ville. Les principaux travaux concernent la restructuration de l'école de la Pommeraye (2,04 M€), les travaux sur bâtiments (654 000 €) et de voirie (128 000 €).

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

5,95 MILLIONS €

→ 1^{ère} source de recette, l'emprunt (1,3 M€), l'excédent de 2021 capitalisé (1,225 M€), les subventions (1,208 M€) et les dotations (267 000 €). Le reste est constitué par l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement.



Concert gratuit d'ouverture de saison 22-23, le vendredi 23 septembre avec le groupe Jim Murple Memorial

CULTURE



Saison 2022-2023

Une programmation qui se diversifie !

L'ouverture de saison se tiendra aux Guifettes le vendredi 23 septembre à 20h30 avec le groupe de rythm'n'blues jamaïcain « Jim Murple Memorial ». Dans le cadre de leur tournée, les artistes franciliens seront de passage à Donges pour assurer cette soirée festive.

→ Une petite trentaine de spectacles sont prévus pour satisfaire les envies de tous. Ainsi, l'équipe municipale vous propose une année diversifiée entre théâtre (théâtre Azdak, Théâtre 100 noms, Théâtre de l'Entr'act...), musique et spectacles pour tout public.

Depuis 2 ans, les 3^{ème} vendredis du mois sont musicaux !

La nouveauté cette saison sera de proposer 4 concerts de musique dansante (du rythm'n'blues jamaïcain avec le Jim Murple Memorial, du latino-rock/cumbia avec SOA, du celtic-breton par Digresk et du rock avec les Washington Dead Cats) à la salle des Guifettes, afin que chacun puisse danser librement ; d'autres concerts et spectacles plus intimistes seront accueillis à l'Espace Renaissance ou dans d'autres lieux de la commune (salle polyvalente ou Médiathèque) afin de favoriser la proximité avec le public. Un bar sera tenu par plusieurs associations locales afin de prolonger le moment vécu et d'échanger avec les artistes.



ZOOM

SEMAINE BLEUE 2022

« Changeons notre regard sur les aînés, brisons les idées reçues », c'est le thème de la prochaine semaine bleue qui se déroulera du 03 au 09 octobre 2022.

Dans ce cadre, un spectacle intitulé « Inventaire » sera donné par une troupe de St-Nazaire à la salle polyvalente de l'Hôtel de Ville, le samedi 08 octobre à 18h.

Ce spectacle étonnant met en scène trois femmes nées dans les années 40 qui racontent, avec un discours décalé, leur jeunesse et leur parcours de vie sous forme de jeu télévisé.



RENSEIGNEMENTS

Durée : 1 h - Gratuit
Réservation : billetterie-renaissance.donges.fr ou au 02 40 91 01 31

14

À L'HONNEUR

i À DÉCOUVRIR...



Henri-Franck BEAUPÉRIN a donné plusieurs concerts gratuits, notamment lors de la venue de la délégation Allemande en juin dernier.

Un orgue exceptionnel et unique en résidence à l'église St-Martin

DEPUIS QUELQUES MOIS, GULLIVER, UN ORGUE TRANSPORTABLE DE 20 MODULES ET ASSISTÉ PAR ORDINATEUR, CONÇU PAR L'ORGANISTE DE RENOM INTERNATIONAL HENRI-FRANCK BEAUPÉRIN, A ÉLU DOMICILE EN L'ÉGLISE ST-MARTIN DE DONGES POUR UNE PÉRIODE D'UN AN RECONDUCTIBLE.

Si le son provient bien des tuyaux d'un orgue authentique tel que nous l'ont légué des siècles d'artisanat d'art, les mécanismes internes, en revanche, ont cédé la place à une transmission informatisée. Le logiciel, compatible avec la norme MIDI, ouvre aux musiciens une fluidité et une variété dans l'emploi des timbres qui vont bien au-delà des usages auxquels les avaient habitués la pratique des instruments traditionnels de nos églises.

Vingt modules se présentent sur scène : Outre la console, se dévoile tout une mécanique jusqu'alors inconnue, une multitude de tuyaux de bois ou de métal de toutes dimensions et formes, horizontaux ou verticaux... tout ceci ayant pour nature à susciter une nouvelle perception de l'orgue par le public, et peut-être aussi par les musiciens eux-mêmes.

Afin de découvrir Gulliver, plusieurs concerts gratuits seront donnés dans l'enceinte de l'Église de Donges, au cours de l'année.



©Christiane Baudrichaud

JUMELAGE

Retrouvailles avec Cunewalde

Après 2 années d'absence, les Dongeois ont accueilli une trentaine d'Allemands au cours du week-end de l'Ascension.

Le comité de jumelage, la municipalité et l'OMS ont travaillé conjointement pour organiser un programme bien rempli :

→ Rencontres sportives pour les plus jeunes, spectacle équestre chez Claude GÉRARD, visites de la région en compagnie des familles accueillantes ainsi qu'un concert d'orgue avec Henry-Franck BEAUPÉRIN à l'église St-Martin.

Pour clôturer ce week-end, la municipalité a organisé une soirée à la salle des Guifettes avec repas et musique bretonne. Claudia Zimmermann, élue de Cunewalde et responsable du jumelage a remercié les participants Dongeois pour ce très beau week-end convivial ; quant à François CHÉNEAU, Maire de Donges, il a souligné la longévité de ce jumelage qui fêtera ses trente ans l'an prochain. Il a invité tous les Dongeois intéressés à rejoindre le comité de jumelage pour participer à l'organisation des futurs échanges.

Le prochain rendez-vous aura lieu en septembre à Cunewalde pour les fêtes du 800^{ème} anniversaire de la commune saxonne.



PENDANT L'ÉTÉ, PROFITONS DU MARCHÉ NOCTURNE DU VENDREDI



En complément du marché du jeudi matin, du marché secondaire du mardi matin et de l'implantation de Food-Trucks, la municipalité a souhaité instaurer un « marché nocturne » le vendredi soir, de 17h à 22h, permettant tout à la fois d'animer le centre-ville en soirée et de proposer une offre différente à destination de l'ensemble de la population et particulièrement des actifs.

En plus de quelques commerçants habituels, seront présents des artisans d'art, des producteurs locaux, des vendeurs de bijoux, vêtements et chaussures ainsi qu'un vendeur de produits de la maison et du jardin.

Le + : Animation musicale chaque soir !

Le 1^{er} marché a eu lieu le 17 juin dernier. Les prochaines dates à retenir sont le 22 juillet, le 09 septembre et le 07 octobre.

ANIMATIONS

i RANDONNÉE...



©OSCD

10^e balade gourmande de l'OSCD et du Comité des Fêtes

AU CŒUR DES BOCAGES DE DONGES, LA BALADE GOURMANDE EST LE RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE DE LA RENTRÉE, DEPUIS 2010 ! CETTE PROMENADE EST L'OCCASION DE DÉCOUVRIR LA CAMPAGNE DONGEOISE À TRAVERS DES ÉTAPES GUSTATIVES ET INSOLITES.

La manifestation aura lieu le dimanche 04 septembre et partira de la salle du Petit Marais pour une boucle de 13 km avec 4 étapes (apéritif, entrée, repas, fromage/dessert). À travers les bocages Dongeois, vous découvrirez de grands espaces loin de toutes constructions... quand cela le permet.

L'objectif de cette balade qui compte plus de 300 marcheurs, est de découvrir des lieux méconnus de notre commune, tout en prenant plaisir à déguster un bon repas dans une ambiance conviviale. Cet événement demande une logistique importante. Il ne pourrait pas voir le jour sans les nombreux bénévoles (une quarantaine) qui prendront places sur les différents sites que compte la balade.

Lors de l'inscription, les participants pourront choisir l'horaire de départ (un départ toutes les ½ heure) et seront regroupés par équipes de 50 personnes.

Menu : Apéritif ; Taboulé au chorizo et poivrons grillés ; Paupiette de lapin au jus de tomate et farigoulette et pommes de terre grenailles ; Tomme grise ; Dessert et café/thé.



TARIFS

Adultes : 18€ ; -16 ans : 9€
Inscriptions à partir du 11 juillet au secrétariat de l'OSCD. Renseignements au 02 40 91 00 55.



VIE ECONOMIQUE



Relance de l'Union des Commerçants de Donges

L'UCAID a repris du service avec un nouveau bureau !

Après 7 ans de sommeil, l'UCAID, Union des Commerçants, Artisans et Industriels de Donges, a repris du service avec un nouveau bureau composé de 6 commerçants et professionnels de la commune et déjà plus de 20 adhérents.

→ Ses missions : Fédérer et représenter les entreprises de la commune mais également participer à la dynamique locale par l'organisation d'animations commerciales ou festives. Une première animation avec la tombola pour la fête des parents a déjà connu un franc succès avec plus de 1 000 participants et une vingtaine de lots remis. Parmi les projets envisagés, la réédition de l'annuaire des entreprises de la commune plébiscitée en 2015.



Pour en savoir plus et pour découvrir les adhérents de l'asso : Rendez-vous sur www.ucaid.wiker.fr ou écrivez-nous à ucaid@wiker.fr



FERMETURE POUR 1 AN DE L'ESPACE NEPTUNE



→ Après les vacances d'été, la piscine de Donges, l'Espace Neptune, fermera pour travaux jusqu'à l'été 2023. La CARENE a en effet prévu un programme de modernisation de cet équipement inauguré en 1968, et dont la dernière grande rénovation date de 2001.

Pendant les travaux, les créneaux réservés aux écoles de Donges pour l'apprentissage du « savoir nager » devront être transférés provisoirement dans d'autres piscines de l'Agglomération. En revanche, les créneaux attribués aux associations et clubs ne pourront être reconstitués sur d'autres sites aquatiques, du fait du trop grand nombre d'utilisateurs.

Le projet du nouvel Espace Neptune vous sera présenté en détail dans le prochain magazine.



MÉDAILLÉS ET RETRAITÉS 2020-2022

Après deux ans sans pouvoir organiser de rassemblements, mercredi 08 juin, salle des Guifettes, le Maire François CHÉNEAU, a distingué et mis à l'honneur 13 agents municipaux. Ils ont en effet reçu la médaille d'honneur communale qui récompense la compétence professionnelle et le dévouement des agents publics au service des collectivités territoriales. Huits départs en retraite ont également été célébrés à cette occasion.

BIODIVERSITÉ



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT...

Plantations d'arbres remarquables à Liberge

À L'AUTOMNE DERNIER, LES AGENTS DU SERVICE DES ESPACES VERTS DE LA VILLE, ONT PLANTÉ DIX CHÊNES DE COLLECTION LE LONG DES ALLÉES, AU SEIN DU PARC DE LIBERGE.

Ces arbres, originaires d'Amérique ou d'Europe du Sud, sont reconnaissables car ils sont soutenus par un tripode (3 tuteurs). Devant chaque arbre, une borne d'information indique le nom commun et le nom latin du chêne. Le QR code permet quant à lui via un smartphone, de géo-localiser l'arbre et de fournir des informations complémentaires aux promeneurs.

Ces plantations sont venues compléter les aménagements déjà engagés en novembre 2021 dans le cadre de la revalorisation des Marais de Liberge. Parce que faire cohabiter des arbres, des arbustes et de l'herbe non tondu favorise la biodiversité, la collectivité a également décidé de mettre en place des zones de fauche tardive. Ces espaces naturels pouvant être semés de jachères fleuries sont appréciés des papillons et sauterelles qui nourrissent des animaux comme les oiseaux, très présents autour de ce lieu.





MOBILITÉ

Contournement ferroviaire

Arrêt des circulations ferroviaires du vendredi 23 septembre au vendredi 07 octobre 2022

Les travaux du contournement ferroviaire des sites industriels de Donges vont s'achever par une période de coupure totale des circulations des trains entre Savenay et Le Croisic. Celle-ci est programmée du vendredi 23 septembre à 22 heures au 07 octobre à 18 heures et permettra le raccordement physique de la nouvelle voie et la réalisation des mesures de sécurité et des tests réglementaires.

→ Concrètement, pendant ces quinze jours, les trains qui desservent habituellement les gares entre Le Croisic et Donges seront remplacés par des autocars. Ceux-ci déposeront les voyageurs à Savenay pour y être en correspondance avec des trains circulant jusqu'à Nantes et vice versa.

Vous trouverez tous les détails, et notamment les horaires des autocars, sur la page Infos travaux du site TER Pays de la Loire.

Il est à noter que les autocars seront à prendre sur le parvis de la nouvelle gare de Donges.



Pour en savoir plus ?

Rendez-vous sur <https://m.ter.sncf.com/pays-de-la-loire/se-deplacer/info-traffic/travaux-aleop-en-ter/nantes-lecroisic>



ALCOOL ET VOIE PUBLIQUE



Pour la période d'été, le Maire a pris un arrêté municipal interdisant la consommation d'alcool sur la voie publique en centre bourg du 15 juin au 31 Août.



CONSEIL MUNICIPAL : PROCHAINE DATE



Judis 22 septembre

Les séances sont publiques et les débats sont retransmis en direct sur la page Facebook de la Ville.



www.facebook.com/VilledeDonges

SÉCURITÉ

DÉPLACEMENTS

TROTINETTE ÉLECTRIQUE

Ce que dit la loi

Depuis le 1^{er} juillet 2020

L'utilisation est interdite aux moins de 12 ans

135 € aux parents

Casque audio interdit : 35 €

Passager interdit : 35 €

Vitesse limitée à 25 km/h : 135 €

1 500 € si la trottinette a été débridée

La trottinette doit être équipée : d'un avertisseur sonore, de freins, de dispositifs rétro-réfléchissants, de feux avant et arrière : 11 €

Montant de l'amende en cas d'infraction

Hors agglomérations sur les routes autorisées aux EDPM* : le port du casque et d'un vêtement ou équipement réfléchissant est obligatoire : 135 €

Assurance obligatoire : Jusqu'à 3 750 €

Il est interdit de rouler sur les trottoirs : 35 €

(* EDPM : engins de déplacement personnel motorisés)
 Infographie : Le JSL
 Source : www.service-public.fr

Pour un usage responsable et sûr des trottinettes électriques

AUJOURD'HUI, DE PLUS EN PLUS DE PERSONNES SE DÉPLACENT EN TROTINETTES ÉLECTRIQUES. LE PROBLÈME, C'EST QUE BEAUCOUP N'ONT PAS CONSCIENCE QUE TOUT ENGIN DE DÉPLACEMENT PERSONNEL MOTORISÉ (EDPM) EST SOUMIS AU RESPECT DU CODE DE LA ROUTE.

Les EDPM doivent être bridés à 25 km/h pour pouvoir emprunter la voie publique (si ce n'est pas le cas, faites régler au plus tôt votre engin).

La circulation sur le trottoir est interdite. Le port du casque n'est pas obligatoire en agglomération mais il est fortement recommandé. Pensez aussi à porter un équipement rétro-réfléchissant de nuit ou en journée lorsque la visibilité est insuffisante. **Les enfants de moins de 12 ans n'ont pas le droit de conduire ces engins.**

Votre engin est destiné à un usage exclusivement personnel : ne transportez pas de passager ! **Veiller également à vous assurer de manière adéquate** : il est obligatoire de disposer d'une assurance responsabilité civile avec la mention EDPM.

Qui a dit que la vie de parent était un jeu d'enfant ?

Depuis 2019, le Département de Loire-Atlantique et la CAF ont lancé un site Internet pour répondre aux questions des parents.

Celui-ci apporte des réponses et du soutien en fonction des préoccupations et de l'âge des enfants :

→ Grossesse, santé, éducation, scolarité, vie de famille, etc. Pas toujours simple de trouver des réponses à ses questions quand on est parent ou futur parent. Le site **Questions de parents**, développé par la Caf et le Département de Loire-Atlantique est là pour vous accompagner !

Il propose des conseils pour aider les parents dans toutes les situations de la vie quotidienne et familiale, un annuaire des lieux d'information, d'écoute et de soutien partout en Loire-Atlantique, un agenda des actions de soutien à la parentalité sur le territoire et chaque mois, un dossier qui donne la parole aux parents et aux professionnels et professionnelles autour d'une thématique liée à la parentalité.

5 rubriques classées selon vos préoccupations et l'âge de vos enfants :



En complément, un groupe Facebook « Parents en Loire-Atlantique » pour poursuivre les échanges et partager ses questions avec d'autres parents.

Qui a dit que la vie de parent était un jeu d'enfant ?

parents.loire-atlantique.fr

Le site d'informations pour tous les parents

Un service du Département et de la Caf de Loire-Atlantique



Envie d'en savoir plus ?
Rendez-vous sur parents.loire-atlantique.fr

État civil

Du 26 février au 04 juin 2022

NAISSANCES (9)

- RENAUD Eden (02/03/2022)
- BAZILE Mëloë (05/03/2022)
- BOURGOGNE Kayla (11/03/2022)
- LEGAC Elliott (18/03/2022)
- ANDRE Carla (23/03/2022)
- AIELLO Elisa (24/03/2022)
- BERNARD Abel (25/03/2022)
- TELLIER MOYON Eden (30/04/2022)
- LECOURTOIS-DRÉANIC Loïcian (12/05/2022)
- CHAUVE Alba (23/05/2022)

DÉCÈS (18)

- | | | |
|------------------------------|------------------------------------|----------------------------------|
| ➤ LABBE Lucie (10/03/2022) | ➤ SEZNEC Marie-Claire (31/03/2022) | ➤ LEGROS Madeleine (27/04/2022) |
| ➤ OLIVAUD Jean (16/03/2022) | ➤ JULIEN Stéphane (10/04/2022) | ➤ SAUVETRE Chantal (05/05/2022) |
| ➤ LEDAY Annie (16/03/2022) | ➤ SAVARY Jean (11/04/2022) | ➤ BOSSE Gérard (13/05/2022) |
| ➤ DADA Gérard (25/03/2022) | ➤ LA POSTA Rocco (20/04/2022) | ➤ FILLAUD Geneviève (13/05/2022) |
| ➤ LE MEUR Marie (29/03/2022) | ➤ DUSSOL Raymond (24/04/2022) | ➤ FAVREAU Claude (18/05/2022) |
| ➤ HUGER Janine (29/03/2022) | ➤ GAUTIER Stéphane (25/04/2022) | ➤ HEGRON Véronique (22/05/2022) |

ERRATUM ACTU'DONGES #6

Informations transmises par les villes du lieu de décès, après la période de recensement

- SENAND Pierre (30/11/2021)
- PERROIS Pierre (30/11/2021)
- GENTET François (02/12/2021)

ZOOM BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT !

Dès 16 ans le recensement est obligatoire.

Les jeunes Français sont tenus de se faire recenser à la Mairie de leur domicile, entre la date anniversaire de leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent. Cette démarche* est le préalable à la journée de défense et citoyenneté (JDC) et elle permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour passer le baccalauréat ou d'autres examens et concours publics.

*Démarches à faire en ligne sur le site de la Ville ou en Mairie, sur rdv.

MARIAGES (4)

- DAVID Emmanuelle et COLLET Didier (04/06/2022)
- DRILLET Pauline et HERBELOT David (16/04/2022)
- LE PALUD Sylvie et DELLEZAY Alexandre (23/04/2022)
- SURZUR Manolita et BESSON Dominique (14/05/2022)

MAJORITÉ

Tribune du groupe « Servir les Dongeois »

PATRIMOINE COMMUNAL : LANCEMENT D'UNE PROCÉDURE D'INSCRIPTION DE L'ÉGLISE À L'INVENTAIRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

L'église de Donges, achevée en 1957, a aujourd'hui 65 ans. Sa qualité architecturale en fait un édifice unique, alliant la modernité du béton armé et des voutes en paraboles avec la tradition des matériaux de la région, le granit et l'ardoise. Les vitraux de Max INGRAND, artiste de renommée mondiale, et le grand calvaire breton de la façade (le plus grand d'Europe par ses dimensions), œuvre de BIZETTE-LINDET, viennent confirmer que cet édifice, propriété de la Commune, mérite d'être protégé.

Dans quelques années, des travaux importants devront être réalisés, notamment sur la flèche du clocher. La Commune ne pouvant en supporter la charge financière, il est important d'ouvrir dès à présent les possibilités de subventions de l'État, des autres collectivités et de fondations privées. C'est la raison pour laquelle nous avons approuvé une demande d'inscription de l'église à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Cette inscription nous permettra d'obtenir plus tard les aides financières indispensables pour l'entretien de l'édifice. Contrepartie de l'inscription, les travaux extérieurs sur les bâtiments existants et le mobilier urbain seront soumis à l'avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France, dans un « *Périmètre des Abords* » (PDA) dont nous déterminerons les limites avec les services de l'État. Bien évidemment, nous veillerons à ce que ce périmètre soit circonscrit au plus près des abords immédiats de l'église.

BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS : UNE INTERDICTION DÉSORMAIS IMPOSÉE PAR LA LOI

Vous avez été nombreux à nous faire part de votre étonnement à la suite de l'article de l'ACTU Donges d'avril 2022, annonçant l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts.

En effet, le 05 décembre 2014, François CHÉNEAU, Maire, avait pris un arrêté autorisant sous conditions le brûlage des déchets végétaux secs, à certaines périodes de l'année. Cet arrêté était globalement respecté, et nous avons peu de doléances à ce sujet.

C'est une loi n°2020-105 du 10 février 2020 qui a décidé que désormais :

« *Afin de favoriser leur compostage, les biodéchets au sens du présent code, notamment ceux issus de jardin ou de parc, ne peuvent être éliminés par brûlage à l'air libre ni au moyen d'équipements ou matériels extérieurs* » (article L.541-21-1 du Code de l'environnement).

En conséquence, l'arrêté du Maire est devenu caduc du fait du législateur. Conscients des difficultés qui se posent à certains habitants pour transporter leurs déchets verts jusqu'à la déchèterie, nous avons sollicité la CARENE afin que de nouvelles opérations de broyage puissent être envisagées, notamment dans les secteurs de la Commune éloignés de la déchèterie.

PASSAGE À DONGES DU JURY RÉGIONAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Le 09 juin dernier, le Jury régional des Villes et Villages Fleuris, composé de techniciens et de maîtres d'œuvres extérieurs au département, s'est déplacé à Donges pour évaluer les efforts de la Commune en matière de fleurissement, de respect de la biodiversité et de développement durable. Cette visite nous a permis de mettre en valeur le travail important des agents municipaux sur l'espace public, la voirie et les espaces verts, et de souligner l'importance de ces thématiques pour « *DONGES VILLE VERTE* ». Nous vous tiendrons au courant des suites de ce passage du Jury des Villes et Villages Fleuris.

Les élus de la majorité municipale « Servir les Dongeois »

OPPOSITION

Tribune du groupe « Mieux vivre à Donges »

Alertés par des arrêts-maladies et des conflits avec les agents de la ville, nous sommes intervenus sur les conditions de travail. Le départ de certains agents quittant la ville nous inquiète et nous l'avons fait savoir. Refusant toute remarque de la part des élus d'opposition, **incapable de reconnaître qu'il peut y avoir des défaillances, pour le maire « tout va très bien... »**, et pourtant nous lisons dans la presse, une organisation défaillante avec des incidences sur l'accueil des enfants dans les écoles.

Concernant la petite enfance, les capacités d'accueil sont réduites, la jeunesse est oubliée. Quelles sont les actions et le rôle de l'adjointe aux affaires scolaires ?

Et que dire sur la sécurité ? Nous sommes informés des faits de délinquance, des plaintes sont déposées sans que rien ne change ! Que fait l'adjoint à la sécurité ?

Les projets immobiliers importants annoncés vont évidemment accroître la population et demander des services et des équipements publics supplémentaires (écoles, crèches, installations sportives). La commune va devenir une ville-dortoir si des moyens ne sont pas dégagés pour accompagner ce développement. Ainsi va la vie à Donges.

Les élus « Mieux vivre à Donges » Mikaël DELALANDE, Christine MISIN et Alain PABOIS / Contact : mieuxvivreadonges.fr le 13 juin 2022

Tribune du groupe « Donges Solidaire et Citoyenne »

IL N'Y A PAS DE FUMÉE SANS FEU...

Depuis 2014, les occasions de pointer un management abrupt du personnel sont régulières. Cette situation, au-delà de cas de mal être au travail, accentue un sentiment de défiance qui nuit à l'expression d'un service public de qualité. Mais « **tout est sous contrôle** » nous dit-on !

Et pourtant, à l'heure où nous écrivons ces lignes, le conflit (un de plus) opposant les ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) à la majorité municipale, portant sur le protocole d'accord du temps de travail n'est toujours pas résolu. Du jamais vu sur la commune, ces agents sont en grève depuis le 2 juin avec une reconduction illimitée jusqu'aux vacances d'été. Le dialogue social n'est pas aussi serein que le Maire le sous-entend.

Les ATSEM réclament une reconnaissance de la pénibilité de leur métier ainsi que la prise en compte de la spécificité de leurs rythmes de travail et contestent le non remplacement régulier de collègues absentes. Nous leur assurons tout notre soutien dans leur lutte, espérant que Monsieur Le Maire entende et accède à leurs revendications légitimes.

Nous souhaitons un bon été à tous les écoliers et leur famille ainsi qu'à tous les dongeois.

Les élus « Donges solidaire et Citoyenne » Joséphine David et Vincent Miault Facebook : [Donges Solidaire et Citoyenne](https://www.facebook.com/DongesSolidaireetCitoyenne) le 13 juin 2022

Tribune du groupe « Donges avec Vous »

FAISONS FI DES APRIORIS PÉJORATIFS SUR LA COMMUNE POUR SOULIGNER SES QUALITÉS.

Au bord de la Loire, les 60 km² de Donges sont principalement couverts par **la nature et les espaces verts**. Cette nature devrait être préservée par les règles d'urbanisme dans les écarts. Tant mieux pour la biodiversité, pour l'agriculture et pour la planète. Cette nature mérite aussi une place plus grande en centre-ville, pour la qualité de notre air, notre motivation à pratiquer des activités physiques et tout simplement sur le moral de chacun. Les engagements de l'équipe majoritaire en ce sens doivent être tenus.

Donges est aussi **une ville chargée d'histoire**, facette souvent oubliée trop vite. Notamment son centre bourg entièrement reconstruit il y a 70 ans. Au cœur de cette reconstruction, l'église et la mairie sont remarquables par l'ensemble architectural qu'ils représentent. La démarche engagée le 19 mai dernier par le Maire pour les valoriser en les inscrivant à l'inventaire des monuments historiques est ambitieuse. Elle risque d'ailleurs d'imposer de nouvelles contraintes d'urbanisme et avoir des impacts sur d'autres travaux. **Agissons maintenant ensemble** pour la meilleure issue possible pour la commune et les Dongeois.es.

Les élus « Donges avec Vous » Yvonnick Perrin et Ghislain Baudichaud <http://www.dongesavecvous.fr>, contact@dongesavecvous.fr, 06.95.49.50.79 ; le 13 juin 2022



AGENDA

Vos prochains grands rendez-vous !

Juillet

Mardi 19 juillet à 15h

Projection du film Toy Story 3

Médiathèque Jules Verne

1 Gratuit - Tout public

Vendredi 22 juillet de 17h à 22h

Marché nocturne

Place Armand Morvan

Une vingtaine d'exposants, créateurs + food trucks, animation musicale - Organisé par la Ville de Donges

1 Entrée libre

Juillet - Août

Jours et horaires d'ouverture de la Médiathèque Jules Verne

À vous de jouer !

Médiathèque Jules Verne

Proposition de sacs surprises pour les adultes - Mise à disposition de jeux de plateau et de construction

1 Gratuit - Tout public

Août

Vendredi 05 août de 17h à 22h

Marché nocturne

Place Armand Morvan

Une vingtaine d'exposants, créateurs + food trucks, animation musicale - Organisé par la Ville de Donges

1 Entrée libre

Judi 25 août de 16h30 à 19h30

Collecte de sang

Salle des Guifettes

Organisée par l'EFS, en partenariat avec l'Adsb. Peser +50kg, avoir entre 18 et 70 ans, être en bonne santé

1 Inscriptions sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Judi 25 août à 15h

Projection du film Jumanji

Médiathèque Jules Verne

1 Gratuit - Tout public

Septembre

Samedi 03 septembre à partir de 9h

Rencontre des Associations

Salle Omnisports

Organisé par la Ville de Donges

1 Ouvert à tous - Entrée libre / Bar et restauration sur place par le CDF

Dimanche 04 septembre

10° Balade gourmande

Départ salle du Petit Marais

Randonnée et étapes gustatives de 13 km à travers les bocages Dongeois - organisée par l'OSCD et le CDF / Restauration sur place

1 Adultes 18€; -16ans 9€ / inscriptions à partir du 11 juillet au secrétariat de l'OSCD

Vendredi 09 septembre de 17h à 22h

Marché nocturne

Place Armand Morvan

Une vingtaine d'exposants, créateurs + food trucks, animation musicale - Organisé par la Ville de Donges

1 Entrée libre

Dimanche 11 septembre de 8h à 13h

Vide-greniers matinal

Place Armand Morvan

Organisé par l'OSCD

1 Gratuit pour les visiteurs / Inscription obligatoire pour les exposants

Dimanche 18 septembre à 15h

Les Dongeois ont du talent

Espace Renaissance

Concert en soutien à l'Ukraine - Elisabeta de Suza Jean-Paul Chouteau et la chorale municipale

1 Tarif Plein 7€ - Réduit 4€
Gratuit pour les -12 ans / Tout public

Judi 22 septembre à 20h

Conseil Municipal

Salle du Conseil - Hôtel de Ville

1 Tout public - Retransmission Facebook Live

Vendredi 23 septembre à 20h30

Ouverture de saison

Concert Jim Murple Memorial

Salle des Guifettes

Rythm'n'blues jamaïcain

1 Gratuit - Tout public



Vendredi 30 septembre à 20h

Challenge inter-bibliothèques de la CARENE

Médiathèque Jules Verne

Défi une autre Médiathèque du réseau intercommunal sur un jeu coopératif « Gorogoa »

1 Gratuit / sur inscription

Octobre

Du 03 au 09 octobre

Semaine Bleue

CCAS

Activités et animations pour les Seniors - Organisé par le CCAS de Donges

1 Gratuit - Public Senior

Samedi 08 octobre à 18h

Spect'Apéro - Inventaire

Salle Polyvalente

Spectacle joué par une troupe de St-Nazaire, dans le cadre de la semaine bleue

1 Gratuit - Tout public / sur réservation

Dimanche 09 octobre de 8h à 13h

Vide-greniers matinal

Place Armand Morvan

Organisé par l'OSCD

1 Gratuit pour les visiteurs / Inscription obligatoire pour les exposants

Du 13 au 23 octobre

Salon d'Automne

Salle Polyvalente

Exposition de peintures et sculptures - Organisée par le Groupe Artistique

1 Gratuit - Tout public

Judi 20 octobre de 16h30 à 19h30

Collecte de sang

Salle des Guifettes

Organisée par l'EFS, en partenariat avec l'Adsb. Peser +50kg, avoir entre 18 et 70 ans, être en bonne santé

1 Inscriptions sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



RESTONS EN CONTACT !

ESPACE RENAISSANCE

4 ter, rue Boulay Paty

Ouvert les mardis et jeudis de 17h à 19h30

Tél. 02 40 91 00 06

@ : saisonculturelle@ville-donges.fr

☎ : billetterie-rennaissance.donges.fr

f : Espace.Renaissance.serviceculturel

MÉDIATHÈQUE JULES VERNE

13, rue René Laënnec

Ouverte les mardis, jeudis et samedi de 9h30 à 12h15, et les mercredis et vendredis de 9h30 à 12h15 et de 14h30 à 18h

Tél. 02 40 91 01 31

@ : mediatheque@ville-donges.fr

☎ : www.mediatheque.ville-donges.fr

f : Mediatheque.Donges

MULTI-ACCUEIL BOUT D'CHOU

34, rue des Écoles

Tél. 02 40 91 01 91

@ : multiaccueil@ville-donges.fr

RELAIS PETITE ENFANCE

La Farandole - 30, rue des Écoles

Tél. 06 75 47 13 00

@ : rpe@ville-donges.fr

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

La Farandole - 30, rue des Ecoles

Tél. 06 75 47 13 00

@ : laep@ville-donges.fr

DÉCHÈTERIE DE DONGES

Le Pont du Gué

Saison Haute (du 01/04 au 30/09)

Ouverte le lundi de 13h30 à 19h ; du mardi au vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 19h ; le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h

ASTREINTE ÉLU

Tél. 06 75 82 71 98

SAMU

Tél. 15 ou 112

POMPIERS

Tél. 18 ou 112

MÉDECIN DE GARDE

Tél. 116 117

SOS MÉDECINS

Tél. 36 24

PHARMACIE DE GARDE

Tél. 32 37